

# Une fillette de sept ans, scolarisée au Havre, décède d'une méningite



Une enfant de 7 ans est décédée mardi 17 décembre 2024 des suites d'une méningite au CHU de Rouen (Seine-Maritime). Franck DUBRAY / Archives Ouest-France

Une enfant de 7 ans, scolarisée à l'école primaire Jean-Baptiste-Massillon, au Havre (Seine-Maritime) est décédée, mardi 17 décembre 2024 au CHU de Rouen, des suites d'une infection invasive à méningocoque.

Le CHU de Rouen a signalé un cas d'infection invasive à méningocoque (IIM) sur une enfant de 7 ans scolarisée au Havre (Seine-Maritime) à l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, mardi 17 décembre 2024. « **Malgré tous les efforts des équipes de secours ayant pris en charge l'enfant, celle-ci est malheureusement décédée au CHU de Rouen** », annonce l'ARS dans un communiqué.

**Lire aussi :** [Infections bactériennes invasives : « Il n'y a pas que les méningites »](#)

Dès le diagnostic posé et le signalement reçu (obligatoire), l'ARS en collaboration avec l'Éducation nationale, a immédiatement dressé la liste des sujets contacts afin de prévenir tout nouveau risque de contagion. « Une antibioprophylaxie (prise d'antibiotique pour des personnes non malades en prévention) a déjà été recommandée à 15 élèves, 2 enseignants et 49 personnes pour le cercle familial et amical », poursuit l'agence de santé normande qui détaille les symptômes de cette maladie bactérienne : forte fièvre, maux de tête, nausées et vomissements et de la nuque.

**Lire aussi :** [Méningites à méningocoques : un nombre de cas sans précédent depuis 10 ans](#)

Situation suivie avec « la plus grande attention »

« La transmission est aérienne lors de la toux (transmise par les sécrétions lors de la toux). Lors de la survenue d'un cas, on estime qu'il y a un risque de transmission pour les personnes ayant été exposées directement et de manière prolongée aux sécrétions rhino-pharyngées de la personne malade dans les dix jours ayant précédé la survenue de l'IIM. La contagiosité est peu importante et concerne les contacts proches, en collectivité et en famille », précise l'ARS.

La collectivité assure « continuer de suivre cette situation avec la plus grande attention en lien avec l'Éducation nationale afin de prendre rapidement les mesures adaptées au contexte et d'informer régulièrement les parents. Une cellule d'urgence médico-psychologique est également mobilisée pour accompagner au mieux élèves, personnels et familles. »